

Retrouvez votre bulletin en couleurs sur [www.jaillans.fr](http://www.jaillans.fr) (onglet « Vie pratique », rubrique « La Jaille »)



## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Au revoir les vacances, voici la rentrée. Fini les grosses chaleurs, bientôt l'arrivée de la fraîcheur et la nécessité de chauffer les logements.

Aussi depuis plusieurs mois et devant la nécessité de réduire les coûts énergétiques sur le budget communal, le conseil municipal et la commission « bâtiments communaux » ont réfléchi et ciblé un certain nombre d'actions déjà effectuées ou en cours de réalisation comme la réduction des heures d'éclairage du village, le changement des systèmes d'éclairage et de chauffage des bâtiments communaux, le remplacement des huisseries des maisons locatives communales et l'isolation de la salle des fêtes,...etc.

Dans le même esprit et dans un souci de préservation des ressources en eau, il est prévu l'arrêt de l'arrosage des massifs de fleurs avec l'eau potable par l'achat de cuves souples pour récupération de l'eau de pluie des toits de l'entrepôt communal.

Pour terminer sur une note plus festive, je vous encourage à venir découvrir les 8 et 9 octobre, le « Chemin des Artistes ». Les expositions seront réparties sur trois sites : la salle Henri Maret, l'église et la salle du patronage pour les artistes locaux.

A bientôt ! vive Jaillans...

Jean-Noël FOURNAT



<b>LE MOT DU MAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>UNE RECETTE PAR JAILLE .....</b>	<b>2</b>
<b>PORTRAIT .....</b>	<b>3</b>
<b>ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL .....</b>	<b>4 A 10</b>
Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 27 JUIN 2022 .....	4 à 7
Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 25 JUILLET 2022 .....	7 à 10
<b>INFOS COMMUNALES .....</b>	<b>11 A 23</b>
Horaires de la mairie .....	11
Panneau Pocket .....	11
Accueil des nouveaux habitants.....	11
Les Services de Caroline.....	12
Urbanisme.....	13
Rappel sur la taille des haies.....	13
Recensement de la population en 2023 .....	13
Sentiers pédagogiques.....	14 à 18
Conférence "Sur les traces du TRAM".....	19
Le Toqué du local .....	19
Petite enfance : prestations 6-17 ans .....	19 et 20
OUI Pub .....	20 et 21
Déchetterie de l'Ecançière .....	21
Transports scolaires Citéa .....	21
Taxi.....	21
Retour sur le Téléthon 2021 .....	21
Chemin des Artistes, samedi 8 et dimanche 9 octobre	22
Pluie-inondation : les bons réflexes .....	23
<b>INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES</b>	<b>24 A</b>
<b>27</b>	
Familles Rurales .....	24 et 25
Le Tennis Club .....	25
Le Club des Bouton d'Or .....	26
ADMR.....	26
Le Comité des Fêtes .....	26
Le Sou des Ecoles .....	26
Nos produits Lo'Co par Vercourses.....	26 et 27
Pasta Pizza.....	27
<b>AGENDA .....</b>	<b>28</b>

# Une recette par Jaille !

## COOKIES CHOCO-BAIES DE CRANBERRY

C'est la rentrée ! cette recette de cookies saura ravir les papilles de vos enfants mais aussi celles des grands ! Alors, à vos fourneaux !

- Cassonade : 150g
- Chocolat noir : 80g
- Baies de Cranberry : 50g
- Farine de blé : 250g
- Huile de tournesol : 100g
- Lait de noisette : 4 cuillères à soupe
- Levure chimique : 5g
- Œuf : 1
- Purée d'amande : 25g
- Sel : 1 pincée de sel
- Sucre vanillé : 1 sachet

Battre l'œuf avec le sachet de sucre vanillé et 50g de cassonade. Ajouter l'huile, la purée d'amande et le lait de noisette.

Dans un grand bol, mélanger la farine, la levure, les 100g restants de cassonade et le sel.

Ajouter le mélange précédent et mélanger avec une spatule en bois ou directement avec vos mains si cela devient trop difficile à la spatule.

Ajouter les pépites de chocolat. (Pour réaliser des pépites de chocolat, il vous suffit de découper vos carreaux de chocolat en 4 avec un couteau très solide).

Répartir des petites boules de pâtes que vous écrasez un peu sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Enfourner 10 minutes à 180°C au four traditionnel. Bon appétit !



Source : [www.recette-sans-plv.com](http://www.recette-sans-plv.com)



## *Angélique RIFFARD*

Saviez-vous que depuis mi-juillet une sage-femme était à votre écoute au sein de notre village, à la cure ?

C'est Angélique RIFFARD, enfant du pays, qui a le bonheur de proposer ses soins aux jaillanaises.

Après ses études sur Grenoble, médecine et spécialisation sage-femme, Angélique a fait le choix d'allier deux facettes de son métier : l'hôpital de Romans et le libéral.

Et quand elle a su qu'elle pourrait s'occuper de ses patients à Jaillans, le bonheur a été total !

Douce et à l'écoute, Angélique se propose de vous recevoir, sur rendez-vous, à son cabinet.



*Pour toutes les femmes de tout âge,*

*Contraception et suivi,*

*1ère Contraception,*

*Pose de stérilet ou implant sous-cutanée,*

*Suivi gynécologique,*

*Frottis,*

*Prescription mammographie, échographie ....*



Et bien évidemment préparation à la naissance, suivi de grossesse, cours postnatal ...

Je vous livre une confiance, qui n'en est pas une au final, Angélique a le bonheur d'avoir aidé à naître 7 petits de la maternelle à l'Ecancière !

Pour prendre rendez-vous, rien de plus simple, vous la trouverez sur Doctolib ! ou en appelant au 06 62 94 19 51...

*Cécile VALLOT*



### Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil municipal

#### du LUNDI 27 JUIN 2022

##### → AUGMENTATION DES LOYERS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

Monsieur le Maire EXPOSE :

- Que les contrats de location des logements communaux prévoient la révision des loyers. Celle-ci intervient chaque année au 1er juillet pour les logements non conventionnés. Seul le logement au-dessus de la mairie est concerné
- Les loyers des logements communaux sont indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL) :
  - o Loyer avant révision X nouvel IRL du 4e trim. 2021 / ancien IRL du 4e trim. 2020
  - o Loyer logement au-dessus de la mairie : 525,15 € x 132,62 / 130,52 = **533,60 €**

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- **Décide** l'augmentation des loyers conventionnés au 1er juillet 2022 selon l'IRL du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 pour le loyer du logement au-dessus de la mairie, soit **533,60 € au 1er juillet 2022 (1,61%)**
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

##### → TARIF TEMPS DE GARDERIE P.A.I.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un Projet d'Accueil Individualisé est en place depuis la rentrée 2018 à l'école primaire de Jaillans.

Le tarif de temps de garderie pendant la pause méridienne pour les enfants qui sont concernés a été fixé à **2,50 €** en 2021 pour le temps de pause méridienne.

Monsieur le Maire demande si le conseil souhaite modifier ce tarif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PROPOSE** de ne pas modifier le tarif du temps de garderie pendant la pause méridienne pour les enfants dont un P.A.I. a été mis en place
- **DIT que** ce tarif sera de **2,50 €** pour le temps de pause méridienne à la rentrée 2022 jusqu'à la prochaine modification éventuelle du conseil municipal

##### → TARIF REPAS CANTINE RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2022

Le prix de revient total pour la période du 02/09/2021 au 31/05/2022 est de **6,69 €** calculé en fonction du temps passé pour le service, la surveillance, la régie et le ménage. Le nombre de repas servis pour la période du 2 septembre 2021 au 31 mai 2022 est de **4 807** repas pour une dépense approximative de **17 391,57 €**.



Le calcul se présente comme suit :

Coût de la main d'œuvre		2,90 €
prix d'achat du repas Restauration Collective Agglo	+	3,79 €
<b>coût total du repas</b>		<b>6,69 €</b>
<b>TARIF CANTINE 01/09/2022</b>	-	<b>5,15 €</b>
Restant à la charge de la commune pour année 2021/2022		1,54 €

Monsieur le Maire informe que la restauration collective de l'Agglo a fixé les tarifs à **4,13 €** pour les adultes et à **3,79 €** pour les primaires au 1er septembre 2022.

Monsieur le Maire propose de modifier le tarif du repas cantine et de le fixer à **5,15 €**.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

- **Décide** d'augmenter le tarif du repas cantine
- **DIT que** le repas cantine sera de 5,15 € au 1er septembre 2022
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette décision

### → FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET COMMUNES AVOISINANTES : CONVENTION RELATIVE A L'ACCUEIL DE LOISIRS KID'O'MINO 2022

Monsieur le Maire rappelle qu'après l'arrêt de la compétence « Enfance-Jeunesse » par la Communauté d'Agglomération « Valence Romans Agglo » et ce, depuis le 1er janvier 2017, sur le secteur des Monts du Matin (Communes de Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et la Baume d'Hostun), les activités de loisirs sont réalisées et proposées par l'association « Familles Rurales de Jaillans et des Communes avoisinantes » au travers de son Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) : Kid'O'Mino.

Afin de soutenir les activités de l'association dans le respect de son autonomie et de sa liberté d'initiative, des conventions de gestion ont été mises en place en 2017, puis pour la période de 2018 à 2027, avec l'association « Familles Rurales » définissant les obligations réciproques de chacune des parties et dans la continuité des objectifs en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur les temps extra-scolaires.

La convention de 2021 à 2027 du 11 octobre 2021 relative à l'accueil de loisirs « Kid' O'Mino » conclue entre les 4 communes (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et la Baume d'Hostun commune mandataire) doit être rendue caduque au 31 décembre 2021 car il n'y a plus lieu de passer par la commune mandataire depuis le 1er janvier 2022.

Il est donc proposé de passer une convention avec l'association « Familles Rurales » pour l'année 2022.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de rendre caduque la convention du 11 octobre 2021 conclue entre les 4 communes (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et la Baume-d'Hostun) et la commune d'Hostun (commune mandataire) au 31 décembre 2021,
- **APPROUVE** la convention 2022 relative à l'accueil de loisirs « Kid'O Mino » avec l'association « Familles Rurales de Jaillans »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes pièces pour mener à bien ce dossier.



### → NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur communal d'enquête de recensement afin de réaliser les opérations du recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

- VU le Code général des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;
- VU le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;
- VU le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **DECIDE** de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement
- **DIT que** le coordonnateur communal sera Madame BESSON Isabelle, Secrétaire de Mairie. Elle sera assistée dans ses fonctions par Mme BRENA Rachelle, Adjoint Administratif, coordonnateur suppléant.

### → LOTISSEMENT « LES BLES DORES »

Monsieur le maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux de statuer sur un accord d'une servitude de passage avec les propriétaires le long du fossé, en bas du lotissement « Les Blés dorés ».

Une servitude de passage d'une largeur de 5 mètres qui permettra les travaux de curage par la commune.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **DECIDE** d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la servitude de passage.

### → URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

#### **DEMANDES A INSTRUIRE :**

- Permis de construire – Construction d'une maison individuelle, lotissement « Le Clos des Tonnets ».
- Permis de construire – Construction de 2 garages, chemin du Gris Palot.
- Déclaration préalable – Ravalement de façades et remplacement de menuiseries, route des Mas.
- Déclaration préalable – Construction d'une piscine, lotissement « L'Orée du Village »

### → QUESTIONS DIVERSES

#### ***Recherche de 2 agents recenseurs pour 2023***

Les candidatures sont ouvertes en mairie.

#### ***Demande d'ouverture de classe à l'école maternelle de l'Ecancière à la rentrée de septembre***

Les démarches sont en cours.



### **Festivités ETE 2022**

Les festivités à venir au sein de notre commune sont les suivantes :

- Spectacle folklore du 7 juillet à partir de 19h30,
- Fête du 13 juillet avec son feu d'artifice,
- Soupe au pistou le dimanche 14 août à partir de 19h30

21h00 : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Alain BONNET.

### **Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil municipal** **du LUNDI 25 JUILLET 2022**

#### **→ REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES ET NOUVELLES TARIFICATIONS**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des nouveaux règlements intérieurs des salles communales :

- Salle « Henri Maret »,
- Salle du « Patronage »

Les nouveaux règlements des salles seront en application à compter du **26 juillet 2022**.

**Ouï** l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** les nouveaux règlements intérieurs des salles communales : salle « Henri Maret » et salle du « Patronage » qui seront applicables à compter du 26 juillet 2022
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les règlements intérieurs et tout document concernant ce dossier

**Nota** : Compte tenu de l'état des tables et des chaises lors des restitutions, les conseillers municipaux proposent de nettoyer les tables + chaises de manière périodique par les employés municipaux.

#### **→ TARIFS 2022 DE LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de location de l'**ÉRA** et du **PATRONAGE** et propose au Conseil Municipal de revoir certaines modalités de location.

**Ouï** l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** qu'à compter du **26 juillet 2022** les tarifs de l'ÉRA et du Patronage seront les suivants :



<b>ERA</b>			
<b>Période hiver : 01/10 au 31/03</b>			<b>Tarifs 2022</b>
<b>Période été : 01/04 au 30/09</b>			
Personne habitant la commune	Week-end	<b>Eté</b>	<b>400 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>500 €</b>
Personne extérieure à la commune	Week-end	<b>Eté</b>	<b>650 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>800 €</b>
FETE DES LABOUREURS		/	<b>200 €</b>
Associations locales	Tarif journée en semaine ou Week end	<b>Eté</b>	<b>100 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>150 €</b>
ASSOCIATION INTERCOMMUNALES (Familles rurales/FNACA/Harmonie d'Hostun, Amicale des donateurs de sang)	Tarif journée en semaine ou Week end	<b>Eté</b>	<b>150 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>200 €</b>
Associations extérieures au canton	Tarif journée en semaine ou Week end	<b>Eté</b>	<b>650 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>800 €</b>
Entreprises (réunions, séminaires)	Journée (semaine)	<b>Eté</b>	<b>600 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>700 €</b>
Pénalité « nuisances sonores »			<b>20% de la caution</b>
CAUTION			<b>2 000 €</b>
ARRHES	50% du montant de la location		

<b>PATRONAGE</b>			
<b>Période hiver : 01/10 au 31/03</b>			<b>Tarifs 2022</b>
<b>Période été : 01/04 au 30/09</b>			
Personne habitant la commune	Week-end	<b>Eté</b>	<b>150 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>200 €</b>
	Tarif journée en semaine	<b>Eté/Hiver</b>	<b>100 €</b>
Personne extérieure à la commune	Tarif journée en semaine	<b>Eté</b>	<b>200 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>250 €</b>
Entreprises (réunions)	Tarif journée en semaine	<b>Eté</b>	<b>300 €</b>
		<b>Hiver</b>	<b>350 €</b>
CAUTION			<b>1 500 €</b>
ARRHES	50% du montant de la location		



- **DIT** que Les associations communales (**Club des Boutons d'Or, le Sou des Ecoles, Tennis Club, ACCA, les Amis de Jaillans, le Comité des Fêtes...**) bénéficient de la **gratuité pour deux manifestations par an** et que les tarifs de location seront appliqués dès la 3<sup>ème</sup> manifestation.
- **DIT** que Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2016** les associations intercommunales (**Familles Rurales, FNACA, Harmonie d'Hostun, Amicale des donneurs de sang etc.**) bénéficient de la **gratuité pour une manifestation par an** et que les tarifs de location sont appliqués dès la 2<sup>ème</sup> manifestation.
- **DIT** que Le tarif pour **frais de chauffage/Electricité/ Entretien** est à **50 € pour l'ERA** et à **30 € pour le PATRONAGE** pour les associations/personnes qui bénéficient de la gratuité des salles.

### → URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

#### **DEMANDES A INSTRUIRE :**

- Déclaration préalable – Remplacement de tuiles sur habitation principale, route des Tonnets.
- Déclaration préalable – Construction de 2 tunnels agricoles et 2 serres enterrées, route de Truchet.
- Permis de construire – construction d'une maison individuelle comprenant 2 logements, lotissement « L'Orée du Bois ».

### → QUESTIONS DIVERSES

#### ***Travaux salle « Henri Maret », Patronage et plafond école, travaux d'électricité***

Salle des fêtes :

- Changement des vélux
- Pose des éclairages « QUE JAILLANS SCENE »
- Changement des plaques du plafond

Ecole :

- Changement de la zinguerie par l'entreprise DE ROSSI,
- Changement des plaques du plafond
- Changement de la chaudière

#### ***Projets 2023***

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de proposer des projets potentiels à réaliser au sein de la commune.

Projet : demande de devis pour la pose d'un vidéoprojecteur et d'un écran de projection dans la salle des fêtes « Henri Maret ».



### ***Maraîcher***

Présence d'une maraîchère Madame Béatrice LEMOINE provisoirement les dimanche matin de 8h30 à 10h30 et mercredi soir de 18h30 à 19h30 pour vendre ses légumes BIO sur la place Granet à proximité de l'ancienne boulangerie.

### ***Préparation soirée accueil des nouveaux habitants***

Accueil des nouveaux habitants avec la préparation d'une soirée d'accueil par la commission « Vie du village » afin de leur présenter la commune de Jaillans ainsi que les associations présentes.

Cette manifestation se tiendra à la salle du Patronage.

### ***Recensement de la population en 2023***

Monsieur le Maire fait appel à des volontaires de la commune pour la période du 11 janvier 2023 au 11 février 2023 pour réaliser le recensement des habitants de notre commune.

Inscription des volontaires avant le 15 septembre 2022.

Monsieur le Maire précise que la mission d'agent recenseur est rémunérée.

### ***Projet intercommunal accueil des loisirs***

Proposition de l'option de diviser le coût de l'étude préliminaire du projet à parts égales aux 5 communes.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Les conseillers municipaux, à l'unanimité

- DECIDE de l'option de diviser le coût de l'étude préliminaire du projet à parts égales aux 5 communes.

### ***Soupe au pistou 2022***

Manifestation estivale « SOUPE AU PISTOU » au sein du village et organisée par le Comité des Fêtes le dimanche 14 août, place de l'Eglise à Jaillans.

### ***Friche PPF***

Le bâtiment PPF au hameau de l'Ecançière a été racheté par la société RENOV'INDUSTRY, dans le but de réaménager le site existant afin de créer des espaces d'activités diverses (paramédicale, commerce, artisanat d'art, bureaux, services...etc).

**Toute personne intéressée ayant un projet d'installation, merci de vous adresser en mairie (04 75 48 83 99).**

## **AGENDA**

- Forum intercommunal des associations : le vendredi 2 septembre à la salle des fêtes « Henri Maret »
- Conseil Municipal : le lundi 26 septembre à 19h.

21h00 : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance** : Madame Annick VINCENT.



## INFOS COMMUNALES

### Horaires Mairie

La mairie vous accueille les jours et aux horaires suivants :

**Lundi : 13h30 – 17h00**

**Mardi : 14h00 – 17h00**

**Mercredi : 9h00 – 12h00**

**Jeudi : 9h00 – 12h30**

**Vendredi : 13h00 – 16h00**



Vous pouvez nous joindre au **04 75 48 83 99**, ou par mail à [mairie.jaillans@wanadoo.fr](mailto:mairie.jaillans@wanadoo.fr).

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, vous pouvez directement envoyer un mail à [urbanisme.jaillans@orange.fr](mailto:urbanisme.jaillans@orange.fr).

Site internet : [www.jaillans.fr](http://www.jaillans.fr) (en cours de mise à jour).

**Monsieur Le Maire et ses adjoints reçoivent en semaine et le samedi matin, sur rendez-vous.**

### PanneauPocket

**Pensez à télécharger l'application PanneauPocket !**

De nombreuses informations et alertes sont diffusées via ce canal de communication.

La démarche est très simple, il suffit d'aller sur [www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com), cliquer sur « se connecter » et suivre les indications.



### Accueil des nouveaux habitants



Une invitation a été envoyée début septembre à tous les nouveaux habitants.



*Nous comptons sur votre présence afin de vous présenter le village, ses associations, ses commerces... et d'échanger autour d'un verre de l'amitié, offert par la municipalité.*



## Les Services de Caroline !

Nouveau sur Jaillans ! faites appel aux services de Caroline qui démarre son activité dans le domaine de l'aide à la personne et aide administrative, sur la commune et ses alentours...

**NOUVEAUTÉ**



### *Aide à la personne*

- Entretien du logement
- Aide aux courses
- Accompagnement aux rendez-vous
- Préparation / prise des repas
- Sorties, surveillance d'une personne en journée



### *Aide administrative (particulier et entreprise) :*

- Traitement du courrier / mails
- Gestion de planning
- Standard téléphonique
- Tri du courrier / mail, facturation...

(à distance ou sur place) Diplômée





### Urbanisme

**Rappel des horaires et contact du service urbanisme** : lundi de 13h30 à 17h, mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 13h à 16h / Rachelle BRENA : [urbanisme.jaillans@orange.fr](mailto:urbanisme.jaillans@orange.fr) .

**Lien pour réaliser toutes vos demandes d'autorisation en dématérialisé :**

<https://ads.valenceromansagallo.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

### Rappel sur la taille des haies

Pour rappel, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce cela ne gêne pas le passage des piétons, ne cache pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

**Les distances à respecter sont les suivantes** : pour les plantations de plus de 2 mètres : au moins 2 mètres depuis la limite séparative pour les plantations inférieures à 2 mètres. (calculée à 0,50 mètre de la limite séparative). La distance se calcule du milieu du tronc. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

**Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

### Recensement de la population en 2023

Pour rappel, **notre commune va réaliser prochainement le recensement de sa population**. Pour mener à bien cette mission,

**du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023**

trois habitantes de la commune ont accepté d'être agent recenseur. Si l'une de ces trois personnes se présente à votre porte pendant cette période, nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil, afin de faciliter leur mission... **Merci à Françoise ACTON, Catherine LEREUILLE et Caroline SALIQUES pour leur engagement !**



**Françoise ACTON**



**Catherine LEREUILLE**



**Caroline SALIQUES**



**Sentiers pédagogiques**

**SÉNTIERS PÉDAGOGIQUES**

Une sélection à découvrir en famille

Valence Romans Agglo / Direction de la communication / Juillet 2022

Geyssans  
Peyrins  
Romans-sur-Isère  
Châteauneuf-sur-Isère  
Barbières  
Valence  
Beaumont-lès-Valence  
Montéléger  
Chabeuil  
La Baume-Cornillane

**+ d'infos**  
Rendez-vous dans les accueils de Valence Romans Tourisme pour vous procurer les Topoguides de la FFRandonnée.  
[valence-romans-tourisme.com](http://valence-romans-tourisme.com)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)



## **Sentiers pédagogiques (suite)**



Lundi 22 août 2022  
Communiqué de presse

### **Idées sorties**

## **Des sentiers à découvrir en famille**

Pratique, un livret pocket vient de sortir et regroupe les neuf sentiers pédagogiques présents sur le territoire. Faciles, ludiques et instructives, ces balades ont été imaginées spécialement pour les familles. **A (re)découvrir cet été.**

Aujourd'hui, on compte neuf sentiers pédagogiques répartis sur tout le territoire : *Dans les pas des Pellafols* (Barbières), *Sentier de découverte* (Beaumont-lès-Valence), *Le sentier des deux renards* (Chabeuil), *Le chemin des Carriers* (Châteauneuf-sur-Isère), *Trois regards sur un paysage de collines* (Geyssans), *L'Hostunoise* (Hostun), *L'envolée des corneilles* (La-Baume-Cornillane), *Parc de Lorient* (Montélerger) ou encore *Les étangs de Bellevue* (Peyrins).

Généralement accessibles à tous sans difficulté particulière (entre 1 et 9 kms), ces circuits sont agrémentés d'outils d'interprétation pour mieux comprendre le paysage, la faune, la flore, la biodiversité, l'environnement. Pour les plus jeunes, des jeux ont aussi été imaginés sous forme de livret pédagogique, carte, quiz ou découvertes en tout genre. Particulièrement adaptés aux plus jeunes, ces sentiers sont souvent très appréciés des familles.

## **Valoriser et préserver le patrimoine rural et naturel**

Le sentier pédagogique est un outil au service du territoire. Il permet de valoriser le patrimoine rural et naturel (agriculture, forêt, biodiversité, patrimoine bâti...), d'éduquer habitants et touristes à l'environnement et ainsi d'en préserver la richesse et la diversité. Il est en cela un véritable enjeu pour le développement touristique et l'attractivité du territoire.

Rappelons que l'Agglo gère, entretient et valorise près de 500 km de sentiers de randonnée accessibles à tous, sportifs, contemplateurs et familles. Depuis 2016, cela représente un investissement de plus de 200 000 €.

### **En savoir plus**

Le livret pocket *Sentiers pédagogiques* est disponible dans les offices de tourisme de Chabeuil, Romans et Valence et sur [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)



**Sentiers pédagogiques (suite)**

**BARBIÈRES**

**Dans les pas des Pellafols**



Dans les montagnes et le village de Barbières se trouve un peuple de petits lutins appelé les Pellafols. Explorez leur territoire sur un parcours jonché d'énigmes, défis et expériences concoctés par ce peuple farceur. Découvrez par la même occasion la beauté et l'histoire d'une commune entre plaine et montagne. Une carte à jeux, la Pellacarte, est disponible pour les enfants dans les accueils de Valence Romans Tourisme.

**Circuit de 4 km - 2 h**

14 énigmes et panneaux sur le parcours.

Parking sous la mairie.



**LA BAUME-CORNILLANE**

**L'envolée des Corneilles**



Au départ du village, laissez-vous porter par Lina, Mia et Corneilla, les trois corneilles symboles du village. Découvrez à travers l'orientation, l'histoire et la biodiversité toute la beauté de cette commune.

**3 parcours de 2 à 5 km**

Parcours 1 : 3 km - 2h.

Remontons les marches du temps avec Corneilla.

Parcours 2 : 2,2 km - 1h30.

Survolons les étages de la nature avec Lina.

Parcours 3 (en cours de réalisation - 15 balises) :

4/5 km - 2h. Orientons-nous dans l'espace avec Mia.

Parking sous la mairie.





**Sentiers pédagogiques (suite)**

**GEYSSANS**

**Trois regards sur un paysage de collines**

Avec l'aide de Colin l'écureuil et ses amis les oiseaux, découvrez la lecture de paysage à travers le regard d'une agricultrice, un forestier et une paysagiste. Prenez le temps d'observer ce site du Col de Tourmu afin d'y déceler toutes ses particularités et de comprendre comment ce paysage a été façonné.

Idéal pour une pause pique-nique instructive et ludique (jeux pour enfants).

Parking au Col du Tourmu.



**CHABEUIL**

**Le sentier des 2 renards**

Deux jeunes renards, Kaïa et Aldo, ont quitté leur cocon familial en recherche d'un territoire. Suivez leur périple au sein de la nature de Chabeuil et découvrez la vie de quelques animaux du territoire dans une balade bucolique, sensorielle et imaginative.

Livret pédagogique à télécharger en scannant ce code ou à récupérer dans la boîte aux lettres située sur le panneau de départ du sentier, à l'accueil de la mairie ou à l'office de tourisme de Chabeuil.

**Circuit de 4 km - 2 h**

Parking derrière la station d'épuration.





**Sentiers pédagogiques (suite)**

**Autres idées de balades...**

**HOSTUN**

**L'Hostunoise**

Randonnée familiale sur le thème patrimoine et nature avec 17 panneaux thématiques et un jeu de questions.  
**Circuit de 6 km - 1 h 45**

**BEAUMONT-LÈS-VALENCE**

**Sentier de découverte**

Une promenade qui longe la rivière de l'Ecoutay. Clin d'oeil sur le système solaire en modèle réduit par le club d'astronomie beaumontois Les Pléiades.  
**Circuit de 9 km - 2 h 30**

**PEYRINS**

**Les étangs de Bellevue**

Sentier de promenade propice à la pêche et à la découverte avec son observatoire et sa signalétique sur la faune.  
**Circuits de 1 à 5 km**

**MONTÉLÉGER**

**Parc de Lorient**

Un espace naturel de 17 ha mêlant balades, jeux et découvertes. Livrets ludiques disponibles sur : [valence-romans-tourisme.com](http://valence-romans-tourisme.com)  
**Circuits de 1 à 5 km**



**CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE**

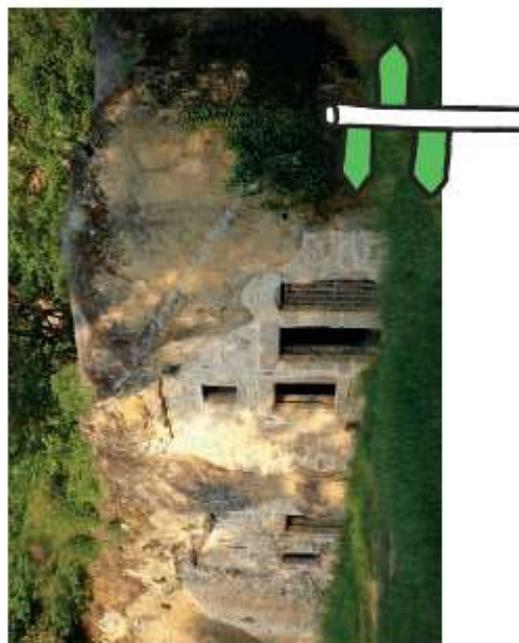
**Le chemin des Carriers**

Au gré du chemin des Carriers, découvrez une partie du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui. Autour d'un jeu en dix étapes, apprenez en plus sur les maisons troglodytes, l'histoire locale et la gastronomie du territoire. Plan et jeu à télécharger sur : [chateauneufsurisere.fr](http://chateauneufsurisere.fr)

**Circuit de 9 km - 2 h 30**

3 h 30 avec lecture des panneaux.

Parking du centre - départ de la Chapelle Saint-Hugues.





### Conférence « Sur les traces du TRAM... »

**Jeudi 20 octobre à 20h - Salle des fêtes Henri Maret à Jaillans.** Entrée libre dans la limite des places disponibles.

#### **SUR LES TRACES DU TRAM... À JAILLANS**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la compagnie des Chemins de fer de la Drôme a construit un important réseau de voies ferrées sur l'actuel territoire de Valence Romans Agglo et du Royans. De 1901 à 1931, un train appelé « le tram » a relié Bourg-de-Péage à Sainte-Eulalie-en-Royans dont un certain nombre de traces et d'ouvrages d'art sont encore visibles dans le paysage, notamment le pont du tram situé sur les communes de Jaillans et de Beaugard-Baret.

Lucien DUPUIS, membre de l'association *Sauvegarde du patrimoine romanais et péageois*, présentera cette conférence dans le cadre d'un travail mené par les communes de Jaillans et Beaugard-Baret et leurs associations, en collaboration avec les services de Valence Romans Agglo, pour la réalisation d'un nouveau sentier de randonnée.

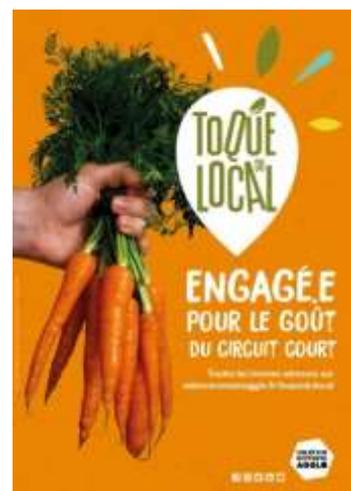
### Le Toqué du local

L'agglo lance **LE TOQUÉ DU LOCAL !**

Toutes vos bonnes adresses locales à portée de clic grâce au nouveau portail en ligne Toqué du Local de Valence Romans Agglo !

Au menu une carte des producteurs, restaurateurs, traiteurs et revendeurs du territoire, qui s'engagent en faveur du goût et du circuit court.

[www.valenceromansagglo.fr/toquedulocal](http://www.valenceromansagglo.fr/toquedulocal)



### Petite enfance : prestations 6-17 ans

Pour les 6-17 ans des communes de moins de 5 000 habitants, l'Agglo s'engage pour la jeunesse et propose des activités de loisirs, de l'information et de l'accompagnement, avec, par exemple :

#### **Des activités de loisir pour les vacances :**

- Les équipes de Cap sur tes vacances (6-11 ans) et Anim2prox (11-17 ans) proposent une multitude d'activités.
- Stages sportifs, journées thématiques, semaines d'évasion en pleine nature, l'occasion de faire le plein d'activité et bien se dépenser.
- Pour les 11-17 ans, les Points Jeunes t'accueillent et t'aident à monter tes projets entre potes tout au long de l'année.
- Pour toute activité concernant les 3-6 ans et pour les 3-17 ans dans votre commune de plus de 5 000 habitants, plus d'infos auprès de votre mairie.



### Petite enfance : prestations 6-17 ans (suite)

Des animateurs de proximité de l'équipe Animation Jeunesse, sont présents les mercredis, samedis et vacances au cœur des villages. Ils font vivre et animent des Points Jeunes, fixes, mobiles et/ou virtuels, en lien avec les acteurs du territoire. Au travers de différents outils, et par les projets qu'ils impulsent ou accompagnent avec les jeunes, ils agissent en direction des 11-17 ans pour favoriser leur autonomie, les accompagner à prendre leur place sur le territoire, favoriser le vivre ensemble et l'ouverture sur le monde, repérer d'éventuelles difficultés...

**Pour toutes les communes de l'Agglo, des bons plans du quotidien via le Point Info Jeune.** Trouver un job d'été, apprendre à rédiger son CV, faire un stage à l'étranger, l'équipe du PIJ conseille et accompagne les jeunes dans leurs recherches. Les jeunes peuvent aussi compter sur un accompagnement de proximité pour des conseils d'ordre plus personnel. Une équipe d'animateurs et d'éducateurs organisent régulièrement des actions collectives autour de questions de société, de la vie familiale ou encore prévenir les conduites à risque. Un PIJ central est situé à Valence (dans les locaux de Latour Maubourg) et diffuse une information large grâce à un réseau de partenaires et une présence forte dans les forums et les établissements scolaires (collèges et lycées notamment). Mais le travail en équipe avec les animateurs de proximité et les éducateurs de prévention permet également aux informateurs-jeunesse de déployer une information et un accompagnement de proximité et des conseils plus personnalisés. Avec l'équipe d'éducateurs, ils organisent régulièrement des rencontres avec les jeunes et/ou leurs parents, pour parler des relations, de la vie familiale ou encore prévenir les conduites à risque.

### OUI Pub

#### **L'expérimentation « Oui Pub » mise en place jusqu'en 2025**

Publié le 30 août 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)  
Image Crédits : © Ministère de la transition écologique



Les habitants de 14 collectivités pourront choisir d'accoler l'autocollant « *Oui Pub* » sur leur boîte aux lettres s'ils souhaitent continuer à recevoir de la publicité. Aucun prospectus ne sera distribué dans les autres boîtes aux lettres. Ce dispositif est expérimenté à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 sur une durée de 3 ans.

Cette expérimentation est issue de la loi Climat et Résilience d'août 2021 et inspirée de la Convention citoyenne pour le climat. Son objectif : répondre à la sensibilité croissante des citoyens aux enjeux de réduction du gaspillage et permettre aux collectivités de réduire leurs charges liées à la collecte et au traitement des déchets.

#### **Qu'est-ce que le dispositif « Oui Pub » ?**

Alors que l'autocollant « *Stop Pub* », instauré en 2004, permettait aux citoyens de ne plus recevoir de prospectus publicitaires dans leur boîte aux lettres, l'étiquette « *Oui Pub* » indiquera au contraire les boîtes aux lettres qui les acceptent.

En effet, même si « *Stop Pub* » avait été apposé sur environ un tiers des boîtes aux lettres, les imprimés publicitaires représentent encore près de 900 000 tonnes par an et « *une part significative de cette*



### OUI Pub (suite)

publicité est jetée sans avoir été lue », rapporte l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, dans 14 communes et communautés de communes de France ayant candidaté pour participer à l'opération, la distribution d'imprimés publicitaires sera donc interdite dans les boîtes aux lettres qui n'affichent pas ce nouvel autocollant « *Oui Pub* ». La période d'information auprès des habitants et de distribution des autocollants a démarré le 1<sup>er</sup> mai 2022.

### **Une expérimentation étalée sur trois ans**

L'expérimentation doit durer trois ans, de 2022 à 2025, et concerne 2,5 millions de personnes habitant dans des zones représentatives du territoire français. Cette phase de test donnera ensuite lieu à un rapport établi par un comité d'évaluation institué « *afin d'évaluer l'impact de l'expérimentation sur la production et le traitement des déchets papier, ses conséquences sur l'emploi, sur les secteurs d'activité concernés, sur les comportements des consommateurs, mais aussi sur les éventuelles difficultés de généralisation d'une telle mesure* » comme l'indique le communiqué du ministère de la Transition écologique.

### Déchetterie de l'Ecancière

Située route de Jaillans, la déchetterie de l'Ecancière vous accueille le lundi et vendredi de 9h à 12h, le mercredi et samedi de 13h30 à 17h30\* (\*en novembre, décembre et janvier : 13h30 à 17h). Fermeture les jours fériés.

Pour le mobilier, il est recommandé de le démonter au préalable afin de faciliter le dépôt dans les bennes. L'amiante n'est plus collecté en déchetterie (pour plus de renseignements sur le nouveau mode de collecte de l'amiante, vous pouvez contacter les services de Valence Romans Agglo au 04 75 81 30 30).

### Transports scolaires Citéa

Toutes les informations sur la ligne qui dessert la commune sur le site [www.vrd-mobilites.fr](http://www.vrd-mobilites.fr).

### Taxi

**Daniel KOCHKARIAN** propose ses services de transport en taxi dans le secteur de Jaillans, alors n'hésitez pas à contacter **Taxi Daniel** au 06 78 89 82 55 !

### Retour sur le Téléthon 2021

RESULTAT NATIONAL TELETHON 2021			
85 933 166 €			
	TELEMATIQUE (3637, internet)	FORCE T (animations sur le terrain)	TOTAL
Coordination DRÔME Nord	344 222,40 €	131 351,23 €	475 573,63 €
Jaillans	605,00 €		605,00 €

#### Renseignements :

Coordination 26 N :

[telethon26n@afm-telethon.fr](mailto:telethon26n@afm-telethon.fr)

D. DESBOS coordinateur 26 N :

[desbos@afcm-telethon.fr](mailto:desbos@afcm-telethon.fr)

07 67 41 49 49



**Le Chemin des Artistes, samedi 8 et dimanche 9 octobre**



**Salle des fêtes Henri Maret**

**Alain Roth** - Photographie  
**Ninon Millet-Barbe** - Techniques mixtes  
**Philippe Barthes** - Dessin  
**Lyonnet Gerard** - Dessin  
**Elisabeth Germser** - Sculpture  
**Claire Cirey joux** - Sculpture  
**Rachel Heide Rose** - Peinture  
**François Millon** - Peinture  
**Evelyne Valeriani** - Peinture  
**Hervé Cayer-Barrioz** - Autre  
**Mariana Da Fonseca Vincent** - Autre



**Salle du patronage**

Place Granet

**Veronique Grange** - Peinture  
**Michaël Maraschek** - Photographie



**Eglise de Jaillans**

Place de l'église

**Ghislaine Dagherne** - Peinture  
**Abiy Gediyon Shiferaw** - Peinture

**LES ANIMATIONS PROPOSEES**

**Vernissage** : samedi 8 octobre à 19h, **salle Henri Maret**

**Concert** : samedi 8 octobre à 20h30, **église de Jaillans** (Quatuor de guitares)

**Hommage à Thierry LAVERGE** : tout le week-end, **salle Henri Maret**

*En souvenir de Thierry, qui a participé à l'exposition avec les enfants de l'école, diffusion d'un court métrage et présence de Catherine avec quelques œuvres.*



Pluie-inondation : les bons réflexes !



## PLUIE - INONDATION

- 

**Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.**
- 

**Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.**
- 

**Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.**
- 

**Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.**
- 

**Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.**
- 

**Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.**
- 

**S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.**
- 

**Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.**
- 

**Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.**

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**  
[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)



Plus d'informations : [pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr) ou sur le site internet de la commune : [actualités/Pluie-inondation : les bons réflexes](#)



## INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

### Familles Rurales



Familles Rurales vous souhaite une belle rentrée 2022-2023.

Voici ci-dessous l'ensemble des informations concernant nos services :

#### → ACTIVITES LOISIRS

Reprise des activités à partir du 12 septembre. Inscriptions à l'issue de la première séance.

#### → STAGE D'ŒNOLOGIE & DEGUSTATION

Nous vous proposons un stage d'œnologie pour apprendre, éveiller sa curiosité et ses sens, et surtout passer un moment de plaisir dans une ambiance décontractée. Il est animé par Romane, vigneronne passionnée (Haut les grappes).

Stage de 6 séances, les mardis, à 19h, salle du patronage Jaillans.

Dates 4-18/10, 8-22-29/11 et 06/12

Inscriptions obligatoire avt le 27/09 : 200€/personne + adhésion Familles Rurales

Renseignements 06 18 63 16 61 [relaisfamille26@wanadoo.fr](mailto:relaisfamille26@wanadoo.fr)

#### → LAEP L'OASIS DES FAMILLES

N'hésitez pas à pousser les portes du Lieu d'accueil enfants-parents, un espace convivial, de rencontres, d'échanges et de jeux. Les accueillantes ont le plaisir de vous accueillir, les vendredis de 9h à 11h à la salle des associations, à la Baume d'Hostun. Gratuit & sans inscription.

#### → ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS LOISIRS

Kid O'mino est ouvert tous les mercredis, de 7h30 à 18h30.

Après le recrutement d'un nouvel animateur, des places sont encore disponibles via le portail famille



#### → LUDOTHEQUE KID O'LUDO - Eymeux

Ouverture officielle le 13/09 à 17h30.

Pour sa rentrée, la ludothèque vous propose une **animation familiale gratuite**

« Construisons ensemble avec des Pestas », le samedi 24 septembre, de 14h30 à 17h30, salle des fêtes d'Hostun.



A la ludo, Marion vous accueille petits et grands, pour jouer emprunter des jeux, échanger autour d'une animation, partager un temps convivial, fêter un anniversaire...

Venez jouer sur place ou emprunter des jeux les mardis de 17h30 à 19h00 et les mercredis de 15h30 à 18h30.

Nous vous proposons des animations mensuelles à découvrir seul, en famille ou entre amis !

Fêter son anniversaire à la ludo !! Nous vous proposons de choisir un thème et de venir, le temps d'un après-midi, jouer et profiter tous ensemble. Sur réservation uniquement.

Suivez-nous sur notre page Facebook et le site internet.

**Dates à retenir : Soirée jeux Halloween 31/10/2022.**



## INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

### → ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES AUTOMNE

Vacances d'Automne du 24 octobre au 4 novembre 2022 à Hostun.

Le programme est en cours de préparation. Il sera disponible à la fin du mois de septembre.

Inscriptions **via le Portail Famille** <https://fr-jaillans.portail-defi.net>.

### → POINT DE MEDIATION NUMERIQUE

Le point numérique est ouvert **sur rendez-vous**, aux jours et horaires du Relais Familles (Les mardis/jeudis 9-12h et mercredis 9-12h et 14h-17h30).

Vous trouverez à disposition :

- Un accès libre à l'équipement (scanner, imprimante, ordinateur),
- Un accompagnement individualisé,
- Des ateliers collectifs et des animations seront programmés

### → BOURSES A VENIR

Vous déposez, nous vendons pour vous ! Salle des fêtes Henri Maret – JAILLANS

- **AUX VETEMENTS ENFANTS 0-12 ans & PUERICULTURE AUTOMNE HIVER**

Dépôt des articles : 14/10 (16h-19h) // Vente : 15/10 (9h-12h)

Retrait des listes au préalable pour les déposants.

Renseignements et Inscriptions : 06 18 63 16 61 [relaisfamille26@wanadoo.fr](mailto:relaisfamille26@wanadoo.fr)

- **BOURSE AUX JOUETS & LIVRES**

Dépôt des articles : 18/11 (16h-19h) // Vente : 19/11 (9h-12h)

Retrait des listes au préalable pour les déposants.

Renseignements et Inscriptions : 06 18 63 16 61 [relaisfamille26@wanadoo.fr](mailto:relaisfamille26@wanadoo.fr)

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE** [WWW.FAMILLESRURALES.ORG/JAILLANS/](http://WWW.FAMILLESRURALES.ORG/JAILLANS/)

## Le Tennis Club

Nouveau bureau de l'association :

\* PEYSSON Marion, co-présidente (tél : 06 99 89 29 68)

\* PERROT Laurent, co-président (tél : 06 10 37 75 35)

\* LEYRE Grégory, trésorier

\* DESFONTAINES Dany, secrétaire



Activités :

- Tennis loisir (possibilité d'éclairage avec jeton ; 1€/heure)
- Cours de tennis, essentiellement pour les plus jeunes, pendant les mois de septembre, octobre, avril, mai et juin. **L'inscription vaut pour toute la période, soit environ une quinzaine d'heures de cours.**

Adhésions :

**Tarifs 2022/2023 :**

Adulte : 30€ / Couple : 50€ / Jeune : 20€ (moins de 16 ans) / Cours : 20€ / Clef : 4€ (caution)



## INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

### Le Club des Boutons d'Or

Sortie à la journée **le lundi 19 septembre** : visite du musée du car à Vanosc. Déjeuner à Ozon et retour par Saint Martin de Rosiers où nous pourrons admirer un des plus grand vitrail d'EUROPE.



**LUNDI 14 Novembre à 14h** : Concours de coinche salle Henri Maret. Ouvert à tous.

### ADMR

Théâtre la Génissoise présente une comédie de Laurent Baffie TOC TOC, **le dimanche 27 Novembre à 14h**, à la salle Henri Maret.

Venez soutenir l'association. On vous attend nombreux !

### Comité des Fêtes

Bonjour à tous ! Cet été nous avons retrouvé un rythme normal au comité, le 13 Juillet fut un véritable succès et un 15 Août plutôt pluvieux mais je vous rassure, les bénévoles n'ont pas perdu la main...

**Le 19 Novembre** à partir de 21h, Bal avec Laser 2001, toute l'équipe de cette sono mobile sera de retour à Jaillans ce soir-là !!!!!!!

Nous préparons le Téléthon et la fête des laboureurs avec beaucoup d'énergie !

Bonne rentrée à vous !



### Le Sou des Ecoles

Le traditionnel loto aura lieu **samedi 26 novembre** à 19h à la salle des fêtes Henri Maret.

Le Sou des Ecoles vous propose également un village de Noël **samedi 17 décembre** à partir de 16h, place Granet !

Au menu diverses animations, buvette et restauration sur place ! Venez nombreux !

Ce sera également l'occasion de faire la connaissance des nouveaux membres du bureau !



### NosproduitsLo'Co par Vercourses

Vercourses et son camion-épicerie NosProduitsLo'Co sont présents **tous les jeudis de 16h à 19h** sur la **place Granet** : fruits, légumes, fromages, laitages, viandes, œufs, épicerie salée et sucrée et même surgelés, tous les produits proposés sont locaux, proviennent de plus de 50 producteurs différents et sont accessibles pour tous.

Car consommer local, c'est aussi renforcer notre économie, créer nos emplois, et protéger nos savoir-faire.

**Les tickets restaurants sont désormais acceptés**, en plus des moyens de paiement habituels (espèces, chèque, CB).





## INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Venez nombreux retrouver le camion-épicerie **tous les jeudis** et en faire un lieu d'échanges et de convivialité !

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, passez vos commandes sur [www.vercources.fr](http://www.vercources.fr) ou par téléphone au 06 28 77 97 77 ou 06 08 51 12 84. **Nous vous livrerons avec plaisir !**

Localement,  
Arnaud CHANTRON  
[contact@vercources.fr](mailto:contact@vercources.fr) /  
[www.vercources.fr](http://www.vercources.fr)  
06 28 77 97 77

**Nos produits Lo'Co**  
par **VERCOURCES**

**Votre camion épicerie**  
Fruits, légumes, charcuteries, viandes, fromages et boissons,...

**Mangez local et de saison !**  
Au camion, près de 50 producteurs dans un rayon de 50 km.

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux  
@nosproduitsloco  
@Vercources  
contact@vercources.fr

06 08 51 12 84  
06 28 77 97 77

<b>Mardi</b> Barbières Parking école 16h-19h	<b>Mercredi</b> Pont en Royans Parking mairie 10h-13h	<b>Mercredi</b> Saint Paul les romans Parking stade 16h-18h30
<b>Jeudi</b> Jaillans Parking école 16h-18h30	<b>Vendredi</b> Parc Rovaltain Prodeval 16h-18h	<b>Samedi</b> Saint Paul les romans Cuisines schmidt 10h-13h

NB pas jeter sur la voie publique - Veoprint  
imprimé par www.veoprint.com

### Pasta Pizza

Retrouvez votre camion à pizza tous les jeudis de 17h30 à 21h30, place Granet !  
Pensez à réserver au **07 82 38 32 33**.

**Carte des pizzas** sur le [site internet de la commune, onglet « services »/« commerces »...](#)





**Du lundi 3 au dimanche 9 octobre** : Journées de la Solidarité, « Opération Brioches », organisées par l'Adapei

**Mardi 4 octobre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Samedi 8 et dimanche 9 octobre** : de 10h30 à 18h30, Chemin des Artistes, salle du Patronage, salle des fêtes Henri Maret et église

**Samedi 15 octobre** : de 9h à 12h, bourse aux vêtements organisée par Familles Rurales, salle des fêtes Henri Maret

**Mardi 18 octobre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Jeudi 20 octobre** : à 20h, conférence « sur les traces du TRAM », salle des fêtes Henri Maret

**Lundi 24 et mardi 25 octobre** : Anim2prox, animations à destination des enfants de 11 à 17 ans organisées par Valence Romans Agglo, salle des fêtes Henri Maret

**Samedi 29 et dimanche 30 octobre** : représentation Théâtrale de la Compagnie Art'ist, salle des fêtes Henri Maret

**Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre** : Anim2prox, animations à destination des enfants de 11 à 17 ans organisées par Valence Romans Agglo, salle des fêtes Henri Maret

**Mardi 8 novembre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Vendredi 11 novembre** : repas communal organisé par le CCAS, salle des fêtes Henri Maret

**Lundi 14 novembre** : à 14h, concours de coïnche organisé par le Club des Boutons d'Or, salle des fêtes Henri Maret

**Samedi 19 novembre** : de 9h à 12h, bourse aux jouets et livres organisée par Familles Rurales, salle des fêtes Henri Maret, puis à partir de 21h, bal avec Laser 2001 organisé par le comité des Fêtes, salle des fêtes Henri Maret

**Mardi 22 novembre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Mercredi 23 novembre** : à 20h, spectacle Comédie itinérante « Gorgée D'eau », salle des fêtes Henri Maret

**Samedi 26 novembre** : à 19h, Loto du Sou des Ecoles, Salle Henri Maret

**Dimanche 27 novembre** : à 14h, représentation du Théâtre de la Génissoise, salle des fêtes Henri Maret

**Mardi 29 novembre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Dimanche 4 décembre** : Téléthon, salle des fêtes Henri Maret

**Mardi 6 décembre** : à 19h, stage d'œnologie organisé par Familles Rurales, salle du Patronage

**Samedi 10 décembre** : Assemblée Générale de l'ACCA, salle des fêtes Henri Maret

**Samedi 17 décembre** : à 16h, village de Noël organisé par le Sou des Ecoles, place Granet

**Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023** : recensement de la population ! l'un de nos trois agents recenseurs parmi Françoise ACTON, Catherine LERUILLIE et Caroline SALIQUES, viendra frapper à votre porte !



Préservez l'environnement  
Inscrivez-vous à la newsletter sur le site internet  
et restez connecté à votre village